

Sujet : [INTERNET] Gestion du site dématérialisé

De : "Vent de campagne" <ventdecampagne@gmail.com>

Date : 30/11/2020 21:30

Pour : "BEGUE Marie-christine - 17 CHARENTE-MARITIME/PREFECTURE/DCAT" <marie-christine.begue@charente-maritime.gouv.fr>, <jacques.boissiere1@sfr.fr>

Bonjour Madame Begue, Monsieur Boissière,

Je me permets de vous interroger au sujet du registre dématérialisé utilisé dans le cadre de l'enquête publique du projet éolien de Mouchetune.

Il est indiqué dans les « conditions d'utilisation » de l'outil l'information suivante :
CHARRIERE Camile, PEUZIAT Maxime accède(nt) en tant que maître d'ouvrage à des outils d'assistance à l'analyse durant la période d'ouverture du registre plus 6 mois maximum après clôture.
(<https://www.registre-dematerialise.fr/2187/confidentialite>)

Ce registre est comparable à un registre papier qui est exclusivement de la responsabilité de la préfecture et du commissaire enquêteur et n'est pas connu du promoteur tant que les résultats de l'enquête ne sont pas rendus publics.

Cette autorisation de consultation donnée aux salariés du promoteur me semble aller à l'encontre de la neutralité de l'enquête publique.

De surcroît, ne sachant pas quelles informations sont réellement accessibles par Valeco, ce droit pourrait être un frein au dépôt d'observations par les internautes.

Qu'en est-il des informations personnelles fournies par les commentateurs, comme l'adresse qui à mon sens ne doit pas être consultable par le promoteur.

Enfin, en tant que commissaire enquêteur et responsable des enquêtes publiques, vous pouvez décider de ne pas rendre publiques certaines informations, y compris vis-à-vis du promoteur.

Comme le public, le promoteur peut consulter la plateforme sans droit d'accès spécifique.

Par conséquent, pourriez-vous m'indiquer s'il est légal et conforme aux règles de l'enquête publique que les représentants du promoteur puissent ainsi être gestionnaires de la plateforme ?

Par ailleurs, pourriez-vous faire retirer la photo utilisée en page d'accueil du registre? Il s'agit d'un parti pris de présentation de ce projet de parc qui ne reflète pas les réalités diverses de son impact visuel.

Merci d'avance pour vos réponses,
Bien à vous,

Olivier Ponza
Président de Vent de campagne

